

## Introduction 39

l'effacement progressif de l'Etat et la décentralisation. Ces deux tendances ont entraîné une évolution dans les rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales. La réforme de l'Etat a été accompagnée par une réforme des collectivités territoriales qui a abouti à la loi de décentralisation de 1982. L'Etat a ainsi cédé à ces dernières la responsabilité de la gestion de certaines compétences. Cependant, il existe toujours un certain nombre de compétences réservées à l'Etat, telles que l'éducation, la santé ou l'agriculture. Ces dernières sont gérées par des ministères et des agences nationales.

La réforme du secteur public a également eu un impact sur les collectivités territoriales. En effet, l'Etat a commencé à déléguer certaines compétences à ces dernières, ce qui leur a permis d'agir plus indépendamment. Cependant, cette décentralisation n'a pas toujours été complète, et certains services publics restent sous le contrôle de l'Etat.

Dans sa présentation au Congrès national le 13 juin 1990, le président François Mitterrand a souligné l'importance de la réforme du secteur public pour la croissance économique. Il a également insisté sur la nécessité de renforcer l'autonomie des collectivités territoriales pour qu'elles puissent mieux répondre aux besoins locaux. Le gouvernement a donc décidé de donner plus de pouvoir aux collectivités territoriales, en particulier dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et de l'industrie. Ces dernières ont ainsi pu développer leur propre économie et créer des emplois. Par ailleurs, la réforme du secteur public a également contribué à l'augmentation de la productivité dans les entreprises publiques, grâce à l'adoption de meilleures pratiques de gestion.

En conclusion, la réforme du secteur public en France a été un succès, malgré les difficultés rencontrées au début. Elle a permis de renforcer l'autonomie des collectivités territoriales et de stimuler la croissance économique. Cependant, il reste encore beaucoup de travail à faire pour assurer la bonne gestion des services publics et pour garantir l'égalité entre tous les citoyens. La réforme du secteur public est donc un processus continu qui nécessite une volonté politique forte et une implication de tous les acteurs concernés.